

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**

LILLE - 106, Rue de Paris  
PARIS - 43, Bd Hupemann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'ÉCHO

## de Roubaix

## Tourcoing

BUREAUX :

**ROUBAIX** Téléphone 9-51  
45, rue de la Gare, 45

**TOURCOING** Téléphone 9-65  
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

### LE CAUCHEMAR DE L'IMPOT

QUAND l'infortuné contribuable se réveille et qu'il craque une allumette pour voir l'heure ou allumer sa première cigarette il paie déjà son tribut à l'impôt qui atteint 90 pour 100 du prix de la boîte d'allumettes.

Commentant la journée sous le signe de l'impôt, il continue d'heure en heure, de minute en minute à alimenter le fisc, spectre insaisissable. Le contribuable descend avec son demi-litre (taxe sur les poids et mesures) chercher le lait (taxe sur la dépression des fraudes) ; il prend la boîte à ordres (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), donne la liberté au chien (taxe sur les chiens) et d'un coup de balai rejette les eaux de pluie à l'égout (taxe de déversement à l'égout).

Ayant accompli tous ces gestes, dont chacun lui vaut une taxe annuelle, le contribuable, à la couronne de déjeuner (droits de déjeune sur le café, sur le sucre, droits sur les farines), il se rase, (droits de douane sur les lames de rasoir). Il s'habille (la taxe sur le chiffre d'affaires est payée cinq ou six fois sur le tissu confectionné) ; il prend la porte (taxe de remplacement de l'ancien impôt sur les portes et fenêtres) et enfin il se croit libre sur le sol de la rue (taxe vicinale).

Le Fisc le guette dietro au tramway l'impôt sur les transports ; droit de circulation payé par voiture) l'attend à son magasin, sur le seuil (droit sur le pas de porte) à son bureau, à son établi, à son champ, sous les aspects variés et brillants de toutes les taxes, de toutes les contributions et de toutes les super-taxes qui accablent le travail et la production en France : taxe sur le chiffre d'affaires, impôts sur les bénéfices Industriels, commerciaux ou sur l'exploitation agricole, sur les professions non-commerciales, contribution des patentes. As-tu une charrette pour livrer ton travail ? Tu payes. As-tu un cheval pour ton chariot ? Tu payes. Est-ce une automobile ? Alors, tu payes avant de te mettre en route — taxe pour la carte grise, taxe pour la carte verte, taxe sur l'assurance route, taxe sur l'essence incolore, sur l'huile d'or... Le Fisc t'en fait voir de toutes les couleurs ! Et pour le laisser payer encore une surtaxe sur l'essence !

— Oui, diras-tu, mais je suis ouvrier et je ne paye pas tout ça.

— Quelle erreur ! Payes-tu pour ton vélo ? Pour la moto ? Payes-tu l'impôt sur le salaire ? Payes-tu quatre pour cent pour les assurances sociales ou ton patron t'a-t-il payé pour toi, et qui est le même chiffre ton salaire, ton patron a payé 0,25 pour cent pour la taxe à l'apprentissage, la retenue pour les retraites ouvrières ; la taxe pour non emploi des mutilés ; toutes ces sommes sont dans le coût de la main-d'œuvre et contribuent, sans que tu reçoives un sou de plus, à rendre le prix de ton salaire plus cher. Tu payes les droits de succession, les droits de mutation, les droits de timbre, les droits d'enregistrement qui entrent, sans que tu le voies, dans le prix de revient de tout ce que tu achètes depuis le bourgeois bleu, le robot, la fourche, la marmite jusqu'au journal, au biteek ou au paquet de tabac.

Le contribuable a-t-il fini sa journée ? Veut-il boire un verre de bière ? Journée du débauché ou du buveur ; droit de fabrication sur les bières). Espère-t-il échapper une minute au Fisc dévorant en buvant un modeste verre d'eau minérale ? (Droits d'inspection des dépôts d'eaux minérales). Sur son gain de la journée veut-il mettre un peu d'argent de côté ? Il croit qu'il le peut, qu'il a acquitté l'impôt sur tout, sur son bénéfice, sur son salaire, il croit que cet argent est à lui, rien qu'à lui, qu'il peut en faire ce qu'il veut. Non. S'il le met en banque ; droit sur les intérêts des dépôts ; s'il achète une modeste obligation ; droit sur le revenu des valeurs mobilières et même s'il l'entasse, s'il brûle ou s'il le gaspille, l'impôt général sur le revenu lui réclame entre cinq et trente-trois pour cent de son argent, éparpillé ou non.

Le contribuable veut oublier ce cauchemar. Il entre au cinéma ou au spectacle ; droit des pauvres, taxes sur les spectacles. Le commerçant n'a pas cette peine. Il passera sa soirée à faire pour le Fisc les innombrables déclarations qui font de lui un agent non rétribué de l'administration des finances. Enfin il peut se mettre au lit (taxe sur les immeubles bâtis, contribution personnelle mobilière) ; le contribuable va s'endormir ; il n'y a pas encore d'impôt sur le sommeil !

Mais minuit sonne à l'horloge de la Bourse.

Et ses douze coups rappellent à l'infortuné qu'il doit payer la contribution pour frais de bourse et de chambre de commerce !

Le contribuable excédé met-il fin à ses jours. Intitulé : droit sur l'inhumation ; droit sur les successions ; impôt sur les concessions à temps ou à perpétuité !!

### L'ANCIEN DÉPUTÉ DE PARIS, OCTOGÉNAIRE MORT PAR AVARICE

Nous avons parlé hier, de la mort de M. Toussaint, ancien député de Paris, octogénaire qui vivait dans une avarice sordide.

Élu en 1893, député socialiste du 11<sup>e</sup> arrondissement, M. Toussaint épousa vers la même époque, sa troisième femme, née Monlieux de Pertout. Celle-ci, qui lui avait apporté quelques argent, voulut conserver son mari tout à elle et, quand, en 1907, il sollicita le renouvellement de son mandat, elle n'épargna rien pour assurer son échec, allant jusqu'à confier toutes ses correspondances politiques.

Propriétaire de deux immeubles à Paris, qui lui assuraient un revenu modeste mais suffisant pour bien vivre, M. Toussaint habitait au rez-de-chaussée de l'un d'eux, 29, rue Ménétrieux.

Avant au point de se refuser la nécessaire et de se nourrir de déchets, voire de détritus ramassés que et l'ancien député poussa l'indifférence au confort jusqu'au mépris de sa sécurité. Une vieille conduite de gaz, percée en plus d'un endroit, avait déjà fait couler à vie sa femme. Il y a quelques années, il se refusa néanmoins à la réparer autrement qu'avec des lambeaux d'étoffe.

Depuis la mort de Mme Toussaint, survenue l'année dernière, l'octogénaire n'avait pas modifié sa façon de vivre.

Or, sa concubine, Mme May en venant la semaine dernière, comme tous les quinze jours seulement, faire le lit de M. Toussaint, trouva le propriétaire inanimé. Elle prévint M. Fauvel, commissaire de la Maison-Blanche, qui fit transporter M. Toussaint, sans connaissance, à l'hôpital Cochin. L'octogénaire y mourut sans avoir repris ses sens, ayant été mortellement intoxiqué par les émanations provenant du vieux tuyau à gaz.

M. Toussaint n'avait qu'un fils de son premier mariage, serfesseur de diamants, demeurant à Chelles.



M. Ed. Toussaint

### MORT DE M. CH. DE WENDEL

Le Journal et Le Lorrain s'apprend la mort survenue subitement lundi, au château de l'Ortrière (Indre-et-Loire), de M. Ch. de Wendel, ancien maître de forges à Hayange.

M. Ch. de Wendel qui venait à peine d'avoir ses 60 ans, était le frère du sénateur, M. Guy de Wendel, président du Conseil général de la Moselle.

Depuis la guerre, M. Charles de Wendel s'était particulièrement adonné à l'élevage dans le domaine familial de l'Ortrière, en Touraine, soignée de rayonnements au Reichstag le siège que son oncle, M. Henri de Wendel, avait auparavant occupé comme député protestataire.

M. Charles de Wendel fut élu en 1907. Il conserva son mandat jusqu'à la fin de la législature, mais ayant, entre temps, quitté le pays annexé pour la France, il ne se représenta plus aux élections suivantes.

### LE POÈTE MALADE



Le grand poète Italien Gabriele d'Annunzio, qui grippe depuis quelques jours, inspire de l'inquiétude à son entourage.

### TEMPÊTE DE NEIGE EN SAVOIE



La tempête de neige qui s'est abattue sur la Savoie, a causé de nombreux dégâts. Des villages sont bloqués, les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues, les routes sont impraticables. Voici une vue générale de Lanslebourg (1.300 mètres d'altitude), qui, pendant plusieurs jours, a été privé de tout trafic économique.

### LES SCANDALES Politico - Financiers

#### Une lettre mystérieuse du banquier Oustric

La Commission d'enquête réunie mardi, sous la présidence de M. Louis Marin, a entendu M. Coggia, au sujet d'une lettre en date du 19 juillet 1928, adressée par M. Oustric au ministre des finances, et faisant allusion à un accord entre le ministre et le banquier, en vue de l'octroi de la S.N.I.A. Viscosa. M. Coggia a dit qu'il n'avait jamais eu connaissance de cette lettre, et que, si elle existait, il n'avait pas été candidat à un poste d'administrateur de la S.N.I.A. Viscosa.

Répondant à une question, M. Coggia a dit qu'étant chef de cabinet de M. Caillaux, ministre des finances, il était simplement occupé sur les instructions du ministre, de la négociation en vue de l'octroi de M. Aupiais au Conseil d'administration de la S.N.I.A. Viscosa, négociation qui, du reste, n'eut pas de suite.

### LES FUNÉRAILLES DE M<sup>me</sup> L. LE MASSON

#### Hier matin ont eu lieu à Lille, les funérailles de M<sup>me</sup> L. LE MASSON, née Jeanne HALLEZ, épouse de notre rédacteur en chef, enterrée à l'âge de 43 ans.

De nombreux amis, accompagnés jusqu'à sa dernière demeure la femme noble et généreuse, qui accomplissait sa courte carrière en faisant le bien autour d'elle pour mériter dans sa plus saine et sage résignation.

Le deuil était conduit par M<sup>me</sup> L. Le Masson, Jacques Le Masson, filleul de la défunte ; M. Albert Hallez, son père ; et les membres de la famille auxquels s'étaient joints Mme veuve Gilbert Théry, de Dunkerque, qui assista avec un grand dévouement à ses dernières instants.

Notre directeur, M. Eugène GUILLAUME, actuellement en voyage, s'étant excusé, par télégramme et avait pris M. Marcel Polvert, secrétaire général de la direction, de le représenter.

Selon la volonté exprimée par la défunte, les funérailles furent d'une simplicité qui rendit encore plus émouvante l'ardente hommage d'une foule respectueuse.

Lorsqu'à dix heures, le cortège quitta la rue Richard Deseille, le clair nombre de personnes qui se pressaient devant le domicile de M<sup>me</sup> L. Le Masson, se dispersa peu à peu.

Tous les services de notre journal, administratifs et rédactionnels ainsi que des publications annexes étaient interrompus par la mort de M<sup>me</sup> L. Le Masson, qui accompagnait M. Paul Delsalle, président honoraire du Conseil d'administration de la « Presse Populaire ».

Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait : MM. Jacques Simon, chef de Cabinet, représentant le gouvernement du Nord ; Lucien de Moor et Camille Vantrien, chefs de division ; M. Roger Sengry, député-maire de Lille ; M. Louis Masson, Charles Saint-Venant, Edouard Doyennette, adjoints ; Planque, secrétaire général de la Mairie ; Bour, Dompier, Maréchal, Brody, Devez, conseillers municipaux ; MM. Demessmay, Defontaine, conseillers généraux ; H. Langlais, directeur de « La Dépêche » ; Robert Allégre, directeur du « Nord » ; J. Durill, directeur en chef de « La Dépêche » ; P. T. Palleau, rédacteur en chef, G. Meyer et L. Cauchat, directeurs du « Progrès du Nord » ; Paul Fremaux et Lucien Bauchat, directeurs du « Nord Industriel » ; G. Vincent, directeur de l'« Agence Havas » ; A. Moreau, de la « Journée Industrielle » ; E. Béghin, de l'« Echo du Nord » ; G. Deleffe, directeur de l'« Observateur d'Aviation » ; MM. Colasard, commissaire central ; Sabatier, chef de la sûreté ; Maxibis, commissaire de police honoraire ; L. Marc, inspecteur ; MM. Marcel Pagnet, Maurice Malin, Léon Audebert, Verpoete-Gombert, Charles Cabry, A. Martin, S. Philippeau, F. Gendrot, G. Mazinghen ; Paul Frady, directeur des Théâtres municipaux ; A. Durand et F. Eslin, le docteur G. Fesant, Henri Jooris, F. Duchy, directeur de l'« Ecole d'Arts et Métiers » ; E. Vicart, A. Fournier, F. Delporte, E. Dubuisson, P. Roux, L. Boudry, G. Gutte, M. Garry, M. Cockenpot, G. Thery, ancien maire de Valenciennes ; G. Molshy, Léon Flouviot, M. Lenoir ; M. Roger Salengro et Pierre Delcourt.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Sud où le corps a été déposé dans un caveau d'attente.

La Direction de notre Journal, ainsi que tous les collaborateurs de la Rédaction, de l'Administration et des Ateliers reçoivent à notre ami M. L. Le Masson leurs sentiments les plus émus de sympathie attristée.

### SÉANCE HOULEUSE hier, à la Chambre

#### La discussion du budget des Affaires étrangères a donné lieu à un débat mouvementé sur le rapprochement franco-allemand

La discussion du budget du ministère des Affaires étrangères a donné lieu hier, à la Chambre, à un grand débat sur le rapprochement franco-allemand.

M. Franklin-Bouillon critiqua la politique de M. Briand et rappela le désir de l'Allemagne de déchirer le plan Young.

Le ministre des Affaires étrangères en un discours fréquemment applaudi, retraça les efforts faits par la France dans la voie de la Paix et dit tout l'espoir qu'il fondeait dans la conférence du désarmement en 1932.

La séance fut, à certains moments, houleuse, mouvementée, troublée de vifs débats et des interruptions incessantes entre divers députés. On craignit même, un moment, des incidents, mais il n'en fut heureusement rien.

Le chapitre 1<sup>er</sup> du budget, suivant les bruits qui circulaient dans les couloirs à la fin de la séance, aurait été voté par 301 voix contre 44.

### LA SÉANCE

La discussion du budget du Ministère des Affaires étrangères est venue hier matin devant la Chambre. M. Caillaux fut le premier à l'éloge de l'activité industrielle et agricole de la Russie nouvelle, puis le parti des Russes blancs réfugiés à Paris.

M. Briand répond à l'orateur qu'il serait étonnant de voir le gouvernement des Soviets reprocher à la France d'accueillir les proscrits de tous les pays. La France pratique libéralement le droit d'asile. Les accusations dirigées contre le gouvernement français sont donc profondément injustes et même ridicules.

La discussion générale est ensuite close. Le chapitre premier est réservé. Tous les autres chapitres sont adoptés.

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Parlant sur le chapitre premier, M. Grumbach demanda un vote de désapprobation sur les relations franco-allemandes et étudia ensuite la question du désarmement. Il juge utile de rassurer l'opinion publique allemande en déclarant que si l'Allemagne était attaquée, les nations signataires du pacte seraient à ses côtés.

M. Briand souligne les efforts de la France pour la convocation de la conférence préparatoire où le ministre de la Guerre était directement représenté.

M. Grumbach se félicite de l'accord naval et dit qu'il n'y a pas de conflit entre la France et l'Italie fasciste.

M. Briand déclare que l'Italie a fait tout ce qu'il était possible pour arriver à un résultat satisfaisant dans l'intérêt de la paix.

M. Ybarra estime ensuite qu'il n'est pas indiscret de demander au gouvernement les résultats de l'accord naval.

M. Briand reconnaît que c'est au moment du débat sur la trêve navale que la Chambre aura la possibilité de connaître les détails de l'accord. Il ajoute que chacun des pays signataires a fait des sacrifices pour réaliser cette entente. Quand on connaîtra le détail des conversations, on aura l'impression très nette que le ministre des Affaires étrangères n'a laissé passer aucune occasion pour faire avec l'Italie, un accord complet, conforme aux sentiments des deux peuples.

M. Paul Boncour déclare que la commission n'a jamais refusé au ministre des Affaires étrangères, sa collaboration, elle a voulu seulement entendre le ministre de la Marine et le ministre des Affaires étrangères, mais ce dernier a prévenu les deux commissions qu'il ne pouvait encore s'expliquer devant elles. Le ministre pourra donner tous les détails sur l'accord, lors de la discussion de la trêve navale.

M. de Lasteyrie évoque la question des crédits bancaires. M. Briand lui a promis des ajournements mais il ne faut pas que de nouveaux crédits soient accordés à l'Allemagne avant qu'il se soit expliqué.

La suite est renvoyée à 15 heures. Séance levée à 11 h. 35.

### LA FUITE D'UN VEILLEUR DE NUIT LILLOIS AVEC 92.355 FRANCS

Un hôtel portant le numéro 46 de la rue de Tournai, à Lille et sis à l'angle de la rue du Mallin, vient d'être mis en grand émoi par un vol des plus audacieux, commis principalement au préjudice d'un client.

Mais contons les faits :

Mardi matin, à 8 h. 30, M. Duverneuil, commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement, recevait la visite de M. Paul Dubuisson, 46 ans, hôtelier 46, rue de Tournai. M. Dubuisson venait porter plainte contre un veilleur de nuit, engagé par lui depuis le 23 janvier, répondant au nom de Maurice Marvoux, 25 ans, né le 8 octobre 1905 à Bordeaux et qui depuis 6 h. 30 du matin était disparu, emportant avec lui le contenu du tiroir-caisse, soit la somme de 355 fr. 60.

L'affaire apparaissait assez bénigne, mais elle se corsa singulièrement et brusquement vers midi, comme on va le voir :

UN GROS MAGOT ENVOLE

Lundi, à 23 heures, un voyageur belge, M. Wirths, négociant en métaux, 60, rue de Bonne, à Bruxelles, arrivait à Lille et descendait à l'hôtel de M. Dubuisson.

Il avait sur lui, dans une enveloppe, une somme de 92.000 francs en billets de banque belges. M. Wirths fut reçu par le veilleur de nuit.

Une chambre lui fut donnée, mais le voyageur de commerce remarquant qu'elle n'avait pas de verrou intérieur à la porte, en manifesta son ennui.

Il descendit au café adjacent à l'hôtel. Là, Maurice Marvoux lui fit remarquer une pancarte où il était écrit que l'hôtel ne se déclarait responsable que des valeurs déposées à la caisse.

« Au fait, pourquoi pas », se dit M. Wirths. Et, confiant, il donna à Maurice Marvoux l'enveloppe contenant 92.000 francs.

Maurice Marvoux, d'un air très digne, reçut la précieuse enveloppe et, au chèque libella un reçu en bonne et due forme, avec sa plus-petite signature.

Rassuré sur le sort de son argent, M. Wirths fut se coucher.

Mardi, après une petite course en ville, il rentra à l'hôtel, à 11 h. 30, et au patron demanda son enveloppe.

M. Paul Dubuisson, ignorant le dépôt effectué la veille à son veilleur de nuit, présenta à M. Wirths un paquet d'enveloppes, lui disant : « Prenez ce qu'il faut, Monsieur ! ».

UNE GRANDE LUMIERE

Evidemment, on s'expliqua l'absence d'une explication courte et bonne, d'où jaillit soudain une grande lumière pour M. P. Dubuisson.

### UN AMOUR MALHEUREUX

#### 2 jeunes gens d'Hellemmes voulaient mourir ; la jeune fille s'est, seule, suicidée dans une chambre, à Lille

C'est un drame navrant. Une manière de fin de roman tragique comme en imagina A. Dumas. Une pauvre et simple histoire pourtant et qui eût pu rester aussi la plume de Maupassant.

Un amour tendre que l'opposition paternelle rendit passionné puis... fatal. Elle et lui ont voulu mettre de l'irréparable dans leur idylle. Ils y ont mis aussi du sang, de la volupté et de la mort.

TENDRESSE

Dans la cité populaire d'Hellemmes, dans la banlieue tentaculaire de Lille... André H... et Robert M... s'étaient d'amour tendu, d'un de ces amours honnêtes qui appellent les mariages heureux. Dans leurs rendez-vous hâtifs, dans leurs promenades furtives, dans leurs danses rapides, ils parlaient, depuis longtemps d'unir leurs destinées.

Elle avait 17 ans, c'était une blonde fraîche enfant, fine, élégante et douce. Elle avait peuplé ses rêves d'images romantiques et sa vive sensibilité se traduisait intérieurement par les pensées issues de la fruste poésie des humbles.

Lui avait 20 ans. C'était un ouvrier, sentimental aussi, bon et affectueux, qu'il n'avait qu'un désir : le bonheur d'André.

CONTRIÉTÉ

Mais leur liaison platonique était contrariée. Le père de la jeune fille, opposait à cette fréquentation, soit en raison du jeune âge de sa fille, soit en raison d'un autre projet. On ne sait exactement si le jeune homme, fils André, de surveiller cette idylle, de manières à lui faire de justes reproches et à bon escient. André acquiesçait de sa mission scrupuleusement.

Le 28 février, M. H... informé d'une petite promenade clandestine effectuée dans la soirée, gronda très fort la jeune André.

FUITE

Le dimanche ter mars, elle rejoignit son petit ami et lui conta son gros chagrin.

Comme toujours en pareil cas, elle s'insurgea contre la tyrannie paternelle, contre l'espionnage de son frère, enragée son malheur s'aggrava, ce qu'était son grand amour et, ses grands yeux bleus transmissaient tellement de farveur amoureuse, que le jeune Robert prit une résolution extrême.

Ils partirent. A Lille, ils se promirent, passèrent la soirée au cinéma et le spectacle d'amours malheureux leur mit de la vague à l'âme et beaucoup de désespoir.

FASSION

Le soir, dans les rues ils errèrent tendrement enlacés. Tant de tendresse concentrée, d'amour caché, de projets irréalisables fit naître dans leurs âmes d'effrayants fous, l'idée de l'irréparable, de la compromission, du scandale qui déciderait le papa.

Cet âge est sans volonté... un hôtel les accueillit place des Religieuses.

Ils y vécurent heureux jusqu'à hier matin.

DESEPOIR

La fonce honnête de l'un et la rigide loyauté de l'autre prirent-elles, pendant ces deux jours, un accord inexpugnable ? On ne sait. C'est le secret de la psychologie des sentiments qui animait ces amoureux.

Etait-ce encore la crainte des représailles pour elle ou l'idée exacte des responsabilités... et des réalités pour lui qui se fit jour ?

Le soir désespéré entra en rampant dans la petite chambre, s'installa dans leur cœur, paralysa leurs volontés chancelantes et comme dans les poésies de Lamartine, qu'André avait lues, ils déclarèrent de mourir en « beauté ».

L'empêchement d'un pistolet automatique, fait, ils s'enfermèrent à nouveau pour une dernière nuit.

Une lettre mal écrite par chacun d'eux au crayon, pour leurs parents, leur annonça qu'ils allaient mourir pour laisser à la postérité le soin de les unir dans la mort.

ALARME

Mais pendant ce temps, le père de la jeune fille s'inquiétait. Il chercha, s'informa, enquêta, tempêta... puis porta plainte à la Sûreté de Lille.

M. Sabatier, chef de la Sûreté, fit effectuer d'actives recherches pour retrouver le couple et leur faire réintégrer leur domicile paternel.

L'examen des fiches des voyageurs fit découvrir le refuge.

(Lire la suite en quatrième page)

### LE REPOS APRÈS LE GRAND VOYAGE



Nous avons dit qu'un jeune sportif, M. Marcel Bardiaux, était rentré d'un voyage dans les Alpes. Le voici campé sur le bord de la Seine, au bord de la Malmaison.

### Travaux d'amélioration du canal de la Deûle

De l'« Officiel » :

Art. 1<sup>er</sup>. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux d'amélioration à exécuter sur le canal de la Deûle, entre BAUVIN et DEULÉMONT, conformément aux dispositions des avant-projets des 10 et 13 février 1923 et des 11 et 16 juin 1925.

La dépense totale est évaluée à 42 millions de francs.

### FÉLICITATIONS ITALIENNES APRÈS LE RAID DE BOSSOUTROT ET ROSSI

M. J.-L. Duménil, ministre de l'air, a reçu du général Balbo, ministre italien de l'air le télégramme suivant : « L'Association italienne envoie ses plus cordiales félicitations à vous et aux énergiques aviateurs Bossoutrot et Rossi qui ont brillamment couvert une nouvelle et difficile étape dans l'incassable course de distance et de durée. »

M. J.-L. Duménil a remercié par un autre télégramme.

### UN CRÉDIT POUR LA PRODUCTION LINIÈRE

(De notre rédaction parisienne)

M. Haina du Frétoy, secrétaire général de l'Association des Producteurs de lin, a été nommé président par le ministre de l'Agriculture. Il a annoncé qu'il avait obtenu sur les crédits budgétaires une somme de 40 millions destinée à encourager la culture linicole au moyen d'une prime à la production.

### ACCORD AUX INDES

D'après un télégramme de la nouvelle Delhi, l'accord sur le sel qui vient d'être intervenu comprend des dispositions visant à encourager la production de sel à l'exportation et à vendre le sel. Le Gouvernement indien céderait dans le territoire et vendrait le sel, dans la plus grande partie du pays, l'accord a été conclu avec satisfaction, la question de la gelée étant considérée comme un obstacle important à la production d'une entente.

### POUR UNE LIAISON RAPIDE PARIS-TOKIO

Les capitaines Johnny Burtin et Christian Mounch ont parti de Paris pour Athènes, première étape d'une liaison rapide qu'ils veulent effectuer avec le Japon dans leur prochain voyage. Ils ont emporté 800 litres d'essence. L'équipage qui compte quatre hommes est composé de : Burtin, capitaine ; Mounch, lieutenant ; Burtin, sergent ; Mounch, sergent. Ils ont prévu de faire escale à Athènes, à Bombay, à Singapour, à Tokyo, à Yokohama, à Osaka, à Kobe, à Tokyo, à Yokohama, à Osaka, à Kobe, à Tokyo.

La suite est renvoyée à 15 heures. Séance levée à 11 h. 35.

(Lire la suite de deuxième page)

### LE PARI MUTUEL URBAIN A PARIS



Le spectacle qui enlaidit de manquer le pari mutuel urbain, aura désormais le moyen d'exécuter son jeu dans les centres urbains, qui viennent d'être installés un peu partout dans Paris, ainsi que dans les communes limitrophes de Paris, dans les communes limitrophes de Paris, dans les communes limitrophes de Paris.